

Le goût de l'eau

Daniel Lefebvre

Number 125, Summer 2010

L'eau, coeur battant des villes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/62561ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lefebvre, D. (2010). Le goût de l'eau. *Continuité*, (125), 30–32.



Que ce soit à des fins utilitaires ou récréatives, l'eau a toujours exercé un grand pouvoir d'attraction. Longtemps vus comme une ressource essentiellement économique, sans égard pour leurs fonctions écologiques, les cours d'eau constituent aujourd'hui une valeur ajoutée à nos milieux de vie. On veut en profiter à loisir, mais sans les détruire.

par Daniel Lefebvre



Dolbeau-Mistassini figure parmi les nombreuses villes québécoises qui se sont développées le long des cours d'eau.

Photo : Pierre Lahoud

La majorité des grandes villes se sont construites sur les cours d'eau. Elles en ont abondamment utilisé les ressources pour assurer leur croissance. Leur économie, liée aux voies navigables ou à la force hydraulique, s'est souvent développée au détriment des milieux aquatiques et de leurs écosystèmes. Sources d'eau essentielles à la survie, les cours d'eau ont aussi servi de dépotoirs à ciel ouvert pour l'homme moderne.

Le développement de modes alternatifs de transport et de nouvelles technologies nous a rendus beaucoup moins dépendants des voies d'eau. Si les grands cours d'eau comme le fleuve Saint-Laurent sont toujours utilisés pour le transport maritime, ce n'est plus le cas des petits. Ces derniers ont perdu leur rôle dans le développement industriel. Pourtant, leur proximité est toujours aussi recherchée. Projets récréotouristiques, promenades riveraines, développements immobiliers : tout le monde veut être au bord de l'eau.



de l'eau

DES BERGES À RÉAMÉNAGER

Avec la crise environnementale, tous s'entendent pour reconnaître l'importance de la nature, particulièrement des cours d'eau. Des catastrophes comme la marée noire dans le golfe du Mexique nous rappellent constamment notre dépendance à la nature et la fragilité de ces milieux. Les interventions sur les rives sont souvent des occasions de réparer des erreurs du passé ou de participer à l'amélioration de la condition d'un cours d'eau.

Que ce soit à la suite du démantèlement de vieilles installations portuaires ou de la récupération de sites industriels désuets, les berges sont très prisées. Les promoteurs sont à l'affût de ces lieux exceptionnels qui peuvent devenir des endroits de prestige s'ils sont bien aménagés. Les municipalités dotées de vision le comprennent et prennent elles-mêmes en main la requalification de ces secteurs.

À titre d'exemple, dans le Vieux-Port de Chicoutimi, le démantèlement des réservoirs des grandes entreprises pétrolières le long du Saguenay a permis à la Ville de Saguenay de récupérer une grande partie de sa façade sur l'eau. Une longue promenade riveraine composée d'un chapelet de petits espaces publics a complètement dynamisé ce secteur, devenant une des principales attractions de la région. Plus récemment, pour son 400^e anniversaire, la Ville de Québec, en collaboration avec les divers paliers de gouvernement, a considé-

ablement investi dans l'aménagement de parcs riverains et d'espaces publics, en plus de se munir d'une nouvelle porte d'entrée : la promenade Samuel-De Champlain.

Plusieurs de ces sites auraient pu être développés par le privé, générant ensuite beaucoup de retombées en taxes pour les villes, mais restreignant l'accès à l'eau à un petit groupe de riverains. Heureusement, des villes considèrent important de permettre à l'ensemble de leurs citoyens d'accéder à l'eau... ce qui leur apporte également des bénéfices puisque ces sites deviennent des attractions touristiques. Tout le monde y gagne !

LA NÉCESSITÉ DE PROTÉGER

Il n'est plus socialement acceptable de se borner à embellir une berge pour en faire une jolie promenade. On exige des projets mieux conçus. Les promoteurs immobiliers et les municipalités doivent se plier aux règles du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) depuis quelques années. Pour obtenir leur certificat d'autorisation du Ministère, ils doivent respecter la bande riveraine, présenter des mesures de protection des cours d'eau et même compenser la perte de milieux naturels sacrifiés pour le développement. La plupart considèrent ces contraintes comme des limites regrettables au développement.

Pourtant, une minorité de visionnaires y voient plutôt une occasion d'utiliser les milieux humides comme des attractions qui

À gauche : La promenade du lac des Nations à Sherbrooke

Photo : Jocelyn Boutin

Au centre : Le Vieux-Port de Chicoutimi, à Saguenay, est un bel exemple de conversion d'un site industriel en promenade urbaine.

Photo : Linda Turgeon

Le projet Paris Plages a redonné les berges de la Seine aux Parisiens et aux touristes.

Source : iStockphoto

donnent une valeur ajoutée au développement. Autrefois remblayés en cachette, ces milieux sont maintenant aménagés ou restaurés pour devenir le point de mire des projets immobiliers. Sentiers, passerelles, quais d'observation deviennent des éléments de promotion pour la vente des projets.

Par ailleurs, plus on intervient en milieu dense et urbanisé, plus les répercussions sur les cours d'eau sont grandes. L'imperméabilisation des surfaces augmente le volume du ruissellement vers le lac ou la rivière du bassin versant. Ces eaux contiennent des sédiments, des huiles, des métaux lourds qui affectent la faune et contaminent l'eau potable. Lorsqu'elles sont fertilisées, les aires gazonnées et les plates-bandes rejettent du phosphore qui migre vers les étendues d'eau, générant entre autres les fameuses algues bleues, organismes très nocifs pour la santé. À lui seul, ce problème oblige une révision des approches d'aménagement du territoire. Dans une dynamique où l'on souhaite



Les milieux humides s'avèrent une valeur ajoutée pour les nouveaux développements immobiliers. À Laval, les promoteurs du *Domaine des berges de Sainte-Dorothée* recréeront notamment un plan d'eau, un marais filtrant et des habitats fauniques.

Source : *Domaine des berges de Sainte-Dorothée*

redonner les cours d'eau à la population et même recréer des plages, la présence d'un tel pathogène est hautement problématique. Beaucoup de nos cours d'eau en milieu urbain sont dans un piteux état : berges remblayées et souvent bétonnées, végétation inexistante, présence importante de déchets. L'aménagement riverain sera de plus en plus lié à la création de lieux qui ont un effet positif sur la protection et même la dépollution du cours d'eau. Désormais, chaque nouveau parc riverain constitue l'occasion rêvée de créer un filtre entre la ville et l'eau. Les promoteurs de nouveaux complexes immobiliers auront à prouver l'effet positif de ces constructions sur le cours d'eau pour obtenir la bénédiction des citoyens, de plus en plus présents dans le processus de sélection des projets.

On peut limiter la pollution des cours d'eau de multiples façons. Jardins pluviaux, marais filtrants, bassins de rétention ou d'évapotranspiration sont autant de solutions techniques qui peuvent faire partie de l'aménagement d'une bande riveraine visant à protéger le cours d'eau.

Cette année, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation

du territoire ainsi que le MDDEP publieront tour à tour un guide sur la bonne gestion des eaux de ruissellement en ville. Ces documents exposeront des principes qui, mis en pratique, modifieront les approches de développement. Ainsi, chaque nouveau projet intégrera dès le départ des notions de protection des cours d'eau. Dès lors, la gestion des eaux et la protection des cours d'eau ne constitueront plus des contraintes au développement, mais serviront à planifier des interventions en harmonie avec le milieu.

PROJETS MODÈLES

Partout dans le monde, les projets de ce genre commencent à essaimer. En voici trois qui font figure d'exemples à suivre.

Paris Plages

Depuis quelques années, la ville de Paris s'est réappropriée les berges de la Seine, fleuve essentiellement canalisé et utilisé depuis des décennies pour le transport des marchandises. Grâce à une série d'installations temporaires, le magnifique projet *Paris Plages* offre aux Parisiens et aux touristes l'occasion de profiter de la Seine comme jamais. Plus originales les unes que les autres, ces installations ont reconquis les grands espaces pavés longeant le cours d'eau.

Annoncée par la mairie comme un moyen d'offrir des vacances à domicile aux citoyens moins nantis, cette initiative a connu un succès immédiat. À moins d'arriver très tôt, impossible de trouver une place sur les nombreuses chaises de plage disposées

dans les grandes aires de sable créées de toutes pièces. Parasols colorés, pavillons de baigneurs, mobilier inspiré du bord de mer : tout a été mis en place pour créer l'atmosphère de détente associée aux vacances à la plage.

Les berges de l'Hudson, New York

Le Museum of Modern Art (MOMA) de New York a réussi un bon coup en matière d'aménagement riverain en milieu urbain. En réunissant, lors d'une résidence, cinq équipes multidisciplinaires pour étudier les possibilités de réaménagement des berges de l'Hudson, l'institution a démontré à quel point développement urbain et environnement peuvent être liés.

Le résultat de cette réflexion aux accents utopistes est présenté dans l'exposition « *Rising Currents: Projects for New York's Waterfront* », jusqu'au 11 octobre. Parmi les suggestions : la construction de quartiers résidentiels sur l'eau, sur des quais flottants conçus pour traiter les eaux à même des marais flottants; ainsi qu'un projet de culture d'huîtres qui dépolluerait la rivière (ce mollusque filtre des quantités phénoménales d'eau), procurerait une activité économique et redynamiserait la pêche, abandonnée dans ce secteur. Tous les projets misent sur une approche durable où économie, environnement et société sont intimement liés.

Le Domaine des berges de Sainte-Dorothée, Laval

Plus près de nous, maintes initiatives originales transforment des contraintes environnementales en potentiel de développement. Le projet immobilier du *Domaine des berges de Sainte-Dorothée*, à proximité de la rivière des Prairies, à Laval, sert une belle leçon d'innovation. Plutôt que de contester la décision du MDDEP qui l'obligeait à recréer les milieux humides existants, le promoteur a décidé d'utiliser ce handicap à son avantage. En recréant un plan d'eau, un marais filtrant, des écosystèmes riverains et des habitats fauniques, il peut offrir une plus-value aux acheteurs. Ceux-ci participent de plain-pied à la sauvegarde d'espèces en danger, tout en bénéficiant d'un plan d'eau et d'un milieu exceptionnel pour leur résidence.

■ Daniel Lefebvre est architecte paysagiste.